



Contrat emploi consolide non respect de promesse d embauche

Par moiuy, le **23/01/2009** à **15:53**

Bonjour a vous mon employeur a fait une demande de cec me concernant en 2002 puis a fait une lettre a la cotorep une promesse d embauche pour la fin du cec ais je le droit de me servir de ce document pour me defendre en sachant qu il m est pas destiner il est destiner a la cotorep merci